

Les Îles à l'honneur au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités

Un succès sur toute la ligne!

Région-vedette du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), c'est une opération charme réussie qu'ont menée les délégués des Îles-de-la-Madeleine auprès des 2000 élus municipaux et invités d'honneur présents au Centre des congrès de Québec, du 24 au 26 septembre dernier.

Dans ce numéro :

Mot du maire	Page 2
Les Îles en forme	Page 4
Avis public de la révision de la liste électorale municipale	Page 5

460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

Téléphone : 418-986-3100

Télécopie : 418-986-6962

Téléphone d'urgence :

418-937-7632

Site Internet : www.muniles.ca

Coordination : Marie Julie Couturier



Président du Congrès, le maire des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, se réjouit des retombées positives qui découlent de ces trois jours de congrès aux couleurs et aux saveurs de l'archipel madelinot.

De nombreux participants ont pris une pause dans le carré de sable des Îles qui trônait devant le spectaculaire kiosque d'information qui n'a laissé personne indifférent. Les châteaux de sable offerts au hasard à des dizaines de congressistes, dont le premier ministre Jean Charest, ont fait des jaloux tout au long des Assises annuelles de la FQM. Les vidéos promotionnelles et la pochette d'information traçant le portrait socioéconomique de l'archipel ont permis de mettre en valeur le modèle de prise en charge du développement local et d'occupation dynamique du territoire des Îles, en lien étroit avec la thématique du congrès — *Les municipalités au cœur de la relance économique*.

MOT DU MAIRE



Occuper tout le territoire

La mise en service d'un nouveau traversier pour L'Île-d'Entrée, baptisé le 3 septembre, représente un investissement important et significatif du gouvernement.

Important parce qu'à 7,2 millions de dollars, le gouvernement dote L'Île-d'Entrée d'un bateau moderne, puissant et sécuritaire, mais surtout taillé sur mesure pour répondre aux besoins de la communauté. Important aussi parce que les coûts ont plus que doublé depuis le lancement

du projet, sans que le projet soit pour autant réduit, dilué ou dénaturé.

Significatif, cet investissement l'est à plusieurs égards.

En premier lieu, la Société des traversiers du Québec renouvelle par cette initiative son engagement à remplir sa mission auprès des citoyens de l'Île d'Entrée, sans lésiner sur les moyens.

La STQ peut ainsi desservir L'Île-d'Entrée avec un bateau à la fine pointe de la technologie, conçu pour répondre aux attentes des insulaires et de la municipalité des Îles.

Le Ivan-Quinn sera notamment capable d'offrir à compter d'aujourd'hui, et pour de nombreuses années à venir : un service fiable et sécuritaire, une saison de navigation plus longue grâce à la coque certifiée pour les glaces, un transport pour les malades dans des conditions adéquates, le transport de marchandises congelées, de l'huile à chauffage et de machineries lourdes ainsi que l'évacuation des matières résiduelles.

Fait absolument remarquable, tous les besoins et toutes les attentes des citoyens et de la municipalité ont été pris en compte dans la conception du navire. Sans aucun, mais absolument aucun compromis!

Réduire les impacts de la double insularité

Le nouveau traversier ne règlera pas tous les problèmes pour les citoyens de L'Île-d'Entrée. Mais je crois qu'il permettra de réduire considérablement les impacts de la double insularité dont ils paient trop souvent le prix.

Il faudra sans doute encore quelque temps encore pour roder le service. Quelques aménagements à quai seront peut-être aussi nécessaires. Mais l'essentiel, c'est que nous avons aujourd'hui le navire que nous voulions. Nous avons un opérateur de confiance et d'expérience, la CTMA. Et nous avons un comité des usagers, mis sur pied par la Société des traversiers, qui veillera à l'amélioration du service.

Comme cet autre important projet qu'est le lien maritime à l'année entre l'archipel et l'Île-du-Prince Édouard, que nous avons aussi piloté, le traversier n'est pas une fin en soi, mais un levier de développement et d'émancipation qu'il nous appartiendra d'utiliser de façon adéquate et ingénieuse pour améliorer notre qualité de vie.

C'est d'ailleurs en cela que l'arrivée du nouveau traversier est encore plus significative, à mes yeux. Il s'agit d'un message de confiance et d'espoir en l'avenir de L'Île-d'Entrée que nous renvoie le gouvernement du Québec et la STQ. C'est ce plaidoyer que nous avons fait depuis le début auprès des autorités.

Ce fut le premier important dossier de développement que j'ai eu à défendre avec mes collègues du conseil municipal auprès du gouvernement, il y a quatre ans, et je suis très fier de son aboutissement aujourd'hui. Il fallait non seulement convaincre Québec de la nécessité d'investir, mais prouver que l'investissement était judicieux. Ça n'a pas été chose facile. Il fallait faire valoir le rôle et la mission de la STQ, les années d'attentes de la population pour la mise à niveau du service, la volonté des gens de L'Île-d'Entrée d'améliorer leur sort, de poursuivre leur développement et de se prendre en main, ce qu'illustrent d'ailleurs fort bien les nombreuses actions du Future Committee.

Le choix de la collaboration

L'arrivée d'un nouveau traversier marque donc aujourd'hui un pas déterminant pour la communauté de L'Île-d'Entrée en matière d'occupation dynamique et durable du territoire. La mise en service du Ivan-Quinn, c'est l'espoir en l'avenir, en l'avenir de la communauté de L'Île-d'Entrée, une communauté elle-même tournée vers l'avenir!

Je voudrais à cet égard souligner la clairvoyance des citoyens de L'Île-d'Entrée. Cette petite communauté anglophone a fait le pari de l'ouverture, de la collaboration et de la cohabitation avec le reste de l'archipel. Avec l'histoire qui nous rapproche, le présent qui nous réunit et les défis d'avenir que nous partageons, vous avez misé sur la confiance et la solidarité insulaire et vous avez fait le bon choix! L'arrivée du nouveau traversier en est le meilleur exemple.

Je crois d'ailleurs que le regretté Ivan Quinn serait particulièrement heureux de cet aboutissement. Ancien maire, commerçant et ambassadeur culturel de son île, je crois que Ivan Quinn incarnait bien cet esprit de solidarité madelinienne qui dépasse les préjugés, inspire le respect et rassemble nos communautés. Le nom de ce bateau ne saurait être mieux choisi.

Le maire,

Joël Arseneau

(La version intégrale bilingue du texte peut être consultée sur le site www.muniles.ca)

Merci M. Verdier!

Après 17 ans d'implication en politique municipale, le conseiller de L'Île-du-Havre-Aubert, Gérard Verdier, a décidé de tirer sa révérence. Je tiens à souligner son engagement sincère envers sa communauté, sa très grande disponibilité, la rigueur de ses suivis de dossier, et par dessus tout, son souci d'améliorer le sort de ses concitoyens. Au nom des citoyens et membres du conseil, merci Gérard!



LE CONSEIL VOUS INFORME

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL – SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009

Le 5 août dernier, la Municipalité a procédé à un appel d'offres relativement à l'acquisition d'une niveleuse d'occasion. Sept soumissions ont alors été reçues parmi lesquelles une a été retenue, celle d'une niveleuse d'occasion 2006 de marque John Deere (670D), au coût de 165 000 \$, plus taxes applicables.

Le conseil a attribué un contrat de concassage et tamisage de gravier pour L'Île-d'Entrée aux Entreprises Artho inc. au prix de 177 000 \$.

Le conseil municipal accorde au promoteur Hélier Vigneau un certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une usine de transformation de produits marins prévoyant une utilisation d'eau potable avec un débit quotidien de 1000 m³ par jour pour une moyenne sur les jours d'utilisation d'eau potable avec un débit quotidien maximum de 1000 m³.

- Vérification des installations à l'intérieur de l'usine par le Service des travaux publics de la Municipalité.
- Engagement du promoteur à établir des mesures concrètes d'économie d'eau potable durant la période d'opération de l'usine :

que la Municipalité assure au promoteur une capacité d'accueil de 3000 kg à 5000 kg de résidus de poissons et de crustacés pendant la période d'opération de l'usine de transformation de produits marins.

Le conseil d'agglomération a autorisé la signature d'une entente de partenariat visant la création d'un fonds de développement touristique entre le ministère du Tourisme, l'Association touristique régionale des Îles-de-la-Madeleine, le ministère des Affaires Municipales, des régions et de l'Occupation du territoire, la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. La Municipalité confirme son engagement d'y injecter un montant de 66 616 \$ pour les années 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, représentant 25 % du fonds à être constitué et devant être dédié au financement de projets de développement touristique respectant les orientations de la politique cadre de développement touristique de la collectivité des Îles-de-la-Madeleine.



Élections municipales 2009

j'exprime ma voix



Voici la liste des candidats élus par acclamation (sans opposition)

La date du 2 octobre dernier était importante pour les intéressés à la politique municipale. Voici donc un bref survol des candidats élus par acclamation et ceux qui devront multiplier les efforts en vue des élections municipales du 1^{er} novembre prochain.

Maire : Joël Arseneau
 Conseillers :
 L'Île-du-Havre-Aubert : Germain Leblanc
 Havre-aux-Maisons : Nicolas Arseneau
 Grande-Entrée : Jonathan Lapierre

Voici la liste des candidats en lice pour les élections du 1^{er} novembre prochain

L'Étang-du-Nord : Léon Déraspe et Marie Landry
 Cap-aux-Meules : Rosaire Arseneau, Ghislain Boudreau, Jean-Jules Boudreau
 Fatima : Ulric Décoste, Roger Chevarie, Raoul Bourque

AVIS PUBLIC

Le 1^{er} novembre, jour du scrutin, les bureaux de vote seront ouverts de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

- ▶ École St-Pierre de La Vernière (gymnase) : Section de vote 7 à 14
- ▶ Centre civique de Cap-aux-Meules : Section de vote 15 à 20
- ▶ Salle paroissiale de Fatima : Section de vote 21 à 28

Le recensement des votes sera effectué au Centre civique de Cap-aux-Meules, le 2 novembre 2009, à 13 heures.

Vote par anticipation

Le 25 octobre 2009 entre 12 h et 20 h.

- ▶ Salle de l'âge d'or de La Vernière : Section 7 à 24
- ▶ Centre civique de Cap-aux-Meules : Section 15 à 20
- ▶ Colisée Albin-Aucoin de Fatima – Salle de réunion : Section de vote 21 à 28

LES ÎLES EN FORME

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est fière d'annoncer la nomination d'Audrey Landry à titre de chargée de projet pour *Les Îles en forme*. Ce projet vise principalement à mieux connaître l'état de santé, les besoins et les perspectives d'amélioration des conditions de vie des jeunes âgés de 0 à 17 ans.

Les préoccupations à l'endroit de la santé des jeunes des Îles ressemblent à celles généralement rencontrées dans le reste de la province : nos jeunes sont-ils en santé? Vivent-ils dans un environnement propice à leur développement optimal? Or, dans le cadre du Fonds d'aide au développement des territoires (FADT) et en collaboration avec un comité provisoire, la Municipalité souhaite établir un portrait actuel de l'environnement social et de la santé des jeunes des Îles. Elle compte également identifier les enjeux prioritaires et définir une stratégie d'actions favorables au développement et à la santé des enfants et des jeunes (0-17 ans). Par ce projet, il est également souhaité d'augmenter la concertation et la mobilisation du milieu.

Les Îles en forme est une initiative locale mais elle pourrait aussi mener au dépôt d'une demande de soutien au programme national *Québec en forme*. En effet, *Québec en forme* promeut dans chaque région l'action concertée en faveur du développement de saines habitudes d'alimentation et de modes de vie physiquement actifs chez les jeunes. Afin d'en discuter et de recevoir leur avis sur les orientations stratégiques du projet, une rencontre des organismes du milieu et des

personnes concernés par la santé des jeunes devrait avoir lieu à la fin d'octobre.

Audrey Landry possède un baccalauréat en Enseignement de l'éducation physique de l'Université Laval. Elle a enseigné en suppléance dans plusieurs écoles. Jeune madelinienne de retour dans son milieu, sa connaissance des réalités locales et son grand intérêt pour la santé des jeunes seront mis à contribution dans le projet *Les îles en forme*. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le comité provisoire *Les Îles en forme* est composé de représentants de la Commission scolaire, du CSSS, de la Table Famille, de la communauté anglophone, d'Emploi Québec, de la Commission jeunesse et de la Municipalité des Îles.



Suite de la une

La dégustation d'une quarantaine de produits du terroir madelinot et de recettes locales a connu un vif succès. Prévu pour l'heure du midi, l'événement coordonné par Le Bon goût frais des Îles de la Madeleine, en collaboration avec les chefs Joanne Vigneau et Évangeline Gaudet, s'est prolongé pendant tout l'après-midi au grand bonheur des congressistes. Deux repas ont également été préparés avec des produits presque exclusivement madelinots. La curiosité des participants et leur appréciation des saveurs des Îles ont mis en lumière l'immense potentiel de commercialisation qui s'offre aux producteurs madelinots à travers le Québec. Premières retombées directes de l'événement, le Centre des congrès entend réintroduire le fromage Pied-de-Vent à son menu, tout comme la terrine de loup-marin à l'orange, fort appréciée des 1500 convives.

Sur le plan culturel, l'humour et les brillantes acrobaties de la troupe Vague de cirque lors d'une soirée hommage aux élus haute en couleur ont séduit les spectateurs. De son côté, le groupe Suroît a offert une prestation à la hauteur de sa réputation. Le président de la FQM, Bernard Généreux, et

le ministre Laurent Lessard n'ont pas manqué de souligner l'excellent travail du maire Joël Arseneau, qui agissait comme président et maître de cérémonie du congrès, mais aussi la collaboration remarquable de la délégation des Îles composée de la directrice du Bon goût frais des Îles de la Madeleine, Sophie Cassis, de la directrice d'Arrimage, Marie Aubin, et des chefs Johanne Vigneau, de la Table des Roy, et Évangeline Gaudet, du restaurant Au Vieux Couvent.

S'adressant aux élus locaux du Québec en conclusion de leurs Assises annuelles, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Laurent Lessard, a d'abord souligné que les Îles étaient un bel exemple d'occupation dynamique du territoire, affirmant « qu'aux Îles, c'est pas pareil ». Il s'est d'ailleurs engagé, comme le réclament les membres de la FQM, à mettre en œuvre un Plan concerté d'occupation du territoire, dont le premier rapport d'étape est prévu dès la mi-décembre. Le ministre Lessard a également annoncé la modernisation de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, afin de la rendre plus souple et adaptée aux réalités

locales et de permettre plus de latitude aux élus locaux dans l'adoption de leur schéma d'aménagement. Les membres de la FQM, dont au premier chef le maire des Îles, qui travaille à l'élaboration du schéma d'aménagement depuis près de quatre ans, ont accueilli avec optimisme les engagements du ministre.

Le maire des Îles, Joël Arseneau, a tenu à remercier la coordonnatrice du projet, Céline Lafrance, pour son extraordinaire travail de planification. Il a de plus témoigné de sa gratitude envers les nombreux partenaires de la Municipalité des Îles qui ont collaboré au succès de l'opération, dont le CLD et la SADC, Le Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine, Arrimage, Tourisme Îles de la Madeleine, le député Germain Chevarie, la Conférence régionale des élus Gaspésie-les Îles, les Caisses populaires des Îles et la CTMA.

Avis public de la révision de la liste électorale municipale

Municipalité
Îles-de-la-Madeleine

Scrutin du
2009 11 01
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jean-Yves Lebreux, président d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2009 10 02,
année mois jour

Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 2009 09 01*,
année mois jour

- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :
 - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - depuis au moins 12 mois, soit :
 - **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
 - **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 2009 09 01*,
année mois jour

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

Centre récréatif de L'Étang-du-Nord
1349, chemin de La Vernière

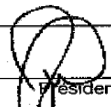
Centre civique de Cap-aux-Meules
460, chemin Principal

Bureau des loisirs de Fatima
393, chemin de l'Hôpital


Jours pour présenter des demandes			
Dates :	Heures :		
14 octobre 2009	De 15 h	À 22 h	
15 octobre 2009	De 10 h	À 15 h	
	De _____	À _____	

Signature

Donné à Cap-aux-Meules, Îles-de-la-Madeleine, le 2009 10 09,
année mois jour



Président d'élection

SM-15 (09-06) 
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133

* Le 1^{er} septembre de l'année de l'élection générale ou dans le cas d'une élection partielle, le jour de la publication de l'avis d'élection.

TRAVAUX PUBLICS EN BREF

Fermeture du service municipal d'aqueduc

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine avise les citoyens des chemins, de la Baie-de-Plaisance à L'Île-du-Havre-Aubert et des Chalets à L'Étang-du-Nord ainsi que ceux du site de villégiature de Havre-aux-Maisons que le service d'aqueduc sera interrompu pour la saison hivernale à partir du 2 novembre 2009. La réouverture devrait avoir lieu au début mai si la température le permet.

Nettoyage de ponceaux

Avec l'approche de l'hiver, la Municipalité désire vous rappeler que le nettoyage du ponceau de votre entrée privée doit être effectué afin de permettre la libre circulation des eaux. Ainsi, lors de la fonte des neiges ou lors des redoux au cours de l'hiver, vous diminuerez la chance de causer des inondations à votre propriété ou à vos voisins.

Branchement aux services d'aqueduc et d'égout

Les équipes des travaux publics travaillent fort afin de terminer tous les travaux amorcés au cours de l'été. Dans le but de faciliter la planification, les demandes de branchements aux services reçues après le 1^{er} novembre ne pourront pas être réalisées cette année. Si vous planifiez une construction, une rénovation ou un nouveau branchement, veuillez consulter le Service des travaux publics le plus tôt possible.

Horaire d'ouverture des sites de transbordement

Centre de transbordement de l'Île-du-Havre-Aubert situé derrière le Centre multifonctionnel
de 12 h 30 à 16 h 30, les samedis
24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre 2009

Centre de transbordement de Grande-Entrée situé au Capitole de l'Est
de 8 h 30 à 11 h 30, les mercredis
28 octobre, 11 et 25 novembre, 9 et 16 décembre 2009



PREMIERS RÉPONDANTS

Les premiers répondants, ce sont des personnes bénévoles ayant suivi une formation adaptée pour répondre aux besoins des gens qui font appel au 911, en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

L'équipe de premiers répondants de L'Île-du-Havre-Aubert est présentement en période de recrutement. Vous sentez-vous concernés par cet appel?

Si vous êtes intéressés à faire partie de l'équipe des premiers répondants sur L'Île-du-Havre-Aubert, un cours se donnera prochainement. Pour obtenir des renseignements, veuillez contacter les personnes suivantes :

Louise Lapierre 418- 937-2705

Denise Brodeur Lapierre 418-937-2279, poste 25

ou par courriel dbrodeur@muniles.ca

APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE D'ÉQUIPEMENT

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions pour la vente d'un camion 10 roues :

Modèle : Ford 9000
Année : 1995
État : Bon

Les soumissions seront reçues aux bureaux de la mairie situés au 460, chemin Principal à Cap-aux-Meules, ou par télécopieur au (418) 986-6962, avant le mercredi 21 octobre 2009 à 11 h.

LES GOURMANDISES CULTURELLES



À chaque parution de ce bulletin, nous vous servirons d'alléchantes petites bouchées d'informations culturelles à placer au menu de votre quotidien.

Par Suzanne Richard, agente de communication

Arrimage Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine

Cinq auteurs et un éditeur des Îles-de-la-Madeleine au 6^e Salon du livre de la Péninsule acadienne

Les 8, 9, 10 et 11 octobre 2009, pour la première fois de son histoire, le Salon du livre de la Péninsule acadienne accueille une maison d'édition ainsi que cinq auteurs en provenance des Îles-de-la-Madeleine. En tout, c'est une vingtaine de livres écrits aux Îles qui seront offerts en kiosque aux visiteurs pendant les quatre jours du Salon qui se déroule à Shippagan, au Nouveau-Brunswick. Ils sont du voyage : les bédéistes Hugues Poirier et Jean-François Gaudet, l'auteur poète et dramaturge Sylvain Rivière, l'auteur jeunesse Jocelyn Boisvert, l'auteure illustratrice Marianne Papillon ainsi que Jean-Hugues Robert, éditeur, des Éditions de la Morue Verte.

Festival Images en Vues : prise 6

La 6^e édition du Festival de courts métrages Images en vues est de retour sur deux jours, soit les 23 et 24 octobre prochain à la Galerie Bar Spectacle Les Pas Perdus de Cap-aux-Meules. Les Petites vues, un après-midi de films d'animation pour petits cinéphiles, ainsi qu'une programmation en soirée pour les grands sont prévus. Réservez votre gardienne tout de suite. Plus de détails à imagesenvues.weebly.com.

Exposition : 12 vues de la Butte à Mounette

Marianne Papillon présente ces jours-ci au Kiosque d'exposition d'Arrimage, situé à l'aéroport des Îles, 12 vues de la Butte à Mounette. Inspirée par la nature et par la vie insulaire, Marianne Papillon raconte

avec ses dessins des histoires en pixels. « Lorsque l'on ne regarde pas la mer, c'est elle que l'on voit », écrit -elle en parlant de cette butte, située à Havre-aux-Maisons. À voir en vrai, si on peut à tous les jours, et en exposition jusqu'au 25 octobre seulement.

Au Vieux Treuil dévoile sa programmation automne-hiver

Le diffuseur régional Au Vieux Treuil présente aux Madelinots neuf spectacles dans sa programmation d'automne et d'hiver 2009-2010, entre le début octobre et la mi-mai. Vous ferez la rencontre de deux clowns, la découverte des origines de la musique actuelle où vous y verrez cinq trombones sur une même scène et plus encore. Consultez la programmation à audevieuxtreuil.ca.

Musique sous influence

À l'occasion des Journées de la culture, Arrimage préparait une émission de radio d'une durée d'une heure sur la musique d'ici. Cette émission a été diffusée à CFIM, le 25 septembre dernier, mais pour ceux qui l'auraient ratée, elle sera retransmise le lundi 12 octobre à 14 h. La musique s'écrit aux Îles-de-la-Madeleine de manière prolifique, comme en témoigne le nombre d'albums produit chaque année de façon autonome, c'est-à-dire par les artistes eux-mêmes. Si la musique traditionnelle a tracé jusqu'ici le sentier à beaucoup de musiciens madelinots, on note une nette tendance vers la diversité. Carole Painchaud et Marjolaine Arseneau présentent un éventail de cette musique aux multiples influences.

Concours international de photographie pour jeunes du secondaire

Vous êtes jeune et vous êtes au secondaire. Et vous avez envie de vivre une expérience comme photographe. Le concours l'Expérience photographique est pour vous. Coordonné par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), ce concours international (58 pays et provinces participants) vise à sensibiliser les jeunes à l'importance de leur patrimoine, culturel et paysager, par le biais de la photographie. Vous trouverez les conditions de participation à l'édition 2010 à cmsq.qc.ca.

Petites bouchées pour internautes

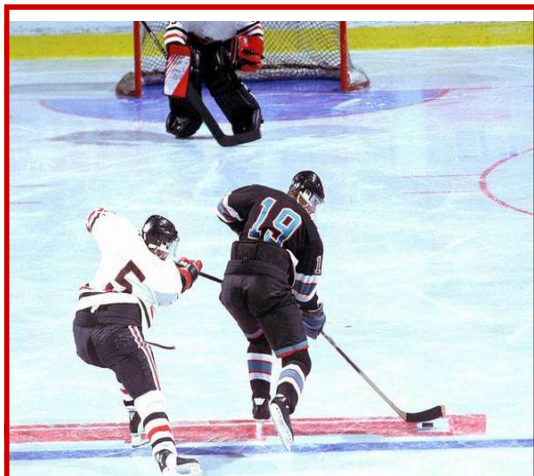
Vous serez ravis d'apprendre que vous retrouverez cette brochette de nouvelles ainsi que beaucoup d'autres à arrimage-im.qc.ca ou encore en devenant adepte de la page d'Arrimage sur Facebook. Vous pouvez aussi recevoir de l'information culturelle par le *Quoi Faire* chaque semaine par courriel ou encore par le bulletin électronique le VOYONS VOIR, dont la prochaine parution est le 16 octobre prochain. Abonnez-vous en allant au bas de la page d'accueil sur le site www.arrimage-im.qc.ca et c'est gratuit.

Une bonne habitude à cultiver : ce mois-ci, donnez un livre à un enfant.

HORAIRE DES PATINAGES

Saison 2009-2010

(à compter du 27 septembre 2009)



COLISÉE ALBIN-AUCOIN DE FATIMA

418-986-2792 , poste 2

PATINAGE PRÉSCOLAIRE

Lundi	16 h à 16 h 50	Fatima
Mardi	15 h 50 à 16 h 40	Havre-aux-Maisons
Mercredi	15 h à 15 h 50	Fatima
Samedi	12 h à 12 h 50	Havre-aux-Maisons

(jusqu'au 30 janvier 2010)

PATINAGE FAMILIAL

Dimanche	18 h à 18 h 50	Fatima
Mercredi	16 h à 16 h 50	Fatima
Jeudi	16 h à 16 h 50	Havre-aux-Maisons
Samedi	18 h 50 à 19 h 40	Havre-aux-Maisons

HOCKEY LIBRE

Jeudi	15 h 40 à 16 h 40	Fatima
-------	-------------------	--------

PATINAGE 50 ANS ET PLUS

Mardi	13 h 30 à 14 h 30	Havre-aux-Maisons
Jeudi	14 h 30 à 15 h 30	Fatima

Patinage préscolaire	Lundi	16 h à 16 h 50
	Mercredi	15 h à 15 h 50
Patinage familial	Dimanche	18 h à 18 h 50
	Mercredi	16 h à 16 h 50
Patinage 50 ans et plus	Jeudi	14 h 30 à 15 h 30
Hockey libre	Jeudi	15 h 40 à 16 h 40

COMPLEXE MUNICIPAL DE HAVRE-AUX-MAISONS

418-969-4522

Patinage préscolaire	Mardi	15 h 50 à 16 h 40
	Samedi	12 h à 12 h 50 <i>(jusqu'au 30 janvier 2010)</i>
Patinage familial	Jeudi	16 h à 16 h 50
	Samedi	18 h 50 à 19 h 40
Patinage 50 ans et plus	Mardi	13 h 30 à 14 h 30

- Tous ces patinages sont gratuits.
- Le casque et les gants sont obligatoires pour les jeunes du primaire
- Il est à noter que les heures de patinage peuvent être annulées lors des tournois de hockey.